



Sophie BRINGUY

Tête de liste Europe Ecologie Les Verts Pays de la Loire
Elections régionales décembre 2015

HOP// Halte à l'obsolescence programmée

Laetitia Vasseur
Présidente

Nantes, le 4 décembre 2015.

Objet : Quelles sont vos mesures pour lutter contre l'obsolescence programmée ?

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous adresser ci-joint les réponses de la liste écolo, solidaire et citoyenne à votre questionnaire, accompagnées des propositions de notre programme afférentes.

Questionnaire

Quelle sera votre politique d'achat public en vue d'allonger la durée de vie des biens ?

Demander que les fournisseurs s'engagent à fournir les pièces détachées pendant 10 ans et dans le délai d'un mois au plus tard après la commande ? **Oui**

Précisez : **Nous avons beaucoup poussé lors du précédent mandat pour conditionner les aides régionales aux entreprises au respect de critères sociaux et environnementaux et faire de la commande publique un levier pour développer l'économie locale que nous souhaitons. Ainsi, nous nous engageons notamment sur le désinvestissement carbone. L'économie circulaire, la réduction des déchets sont parmi nos priorités. Nous examinerons ainsi la manière d'intégrer cela dans nos marchés publics.**

Demander que les fournisseurs s'engagent à étendre la garantie à 5 ans pour les biens mobiles et 10 ans pour les biens immobiliers ? **Oui**

Précisez : **Tant que cela ne constitue pas un frein pour les plus petites entreprises locales pour répondre à nos marchés publics il nous paraît intéressant d'examiner l'intégration de cette proposition.**

Privilégier l'économie de fonctionnalité, c'est à dire substituer une logique d'achat public de services à celle d'acquisition de biens ? **Oui**

Précisez : **C'est une tendance observée dans les comportements et nous souhaitons la soutenir et l'encourager.**

A ce titre, nous vous permettons de vous faire parvenir nos propositions sur le sujet :

PASSER D'UNE ÉCONOMIE DU BIEN À UNE ÉCONOMIE DU LIEN

L'économie que nous souhaitons devra être plus coopérative, ancrée dans les territoires et respectueuse de son environnement. Des solutions émergent, nous devons les accompagner et les généraliser, pour créer plus d'emplois, des emplois de qualité !

94. Nous développerons les « fablabs » (inscrits dans le Schéma régional d'Enseignement supérieur et d'Innovation – SRESI), ces ateliers de fabrication numérique dotés d'outils de création, de conception et de fabrication numérique (imprimantes 3D, traceurs, découpe laser...) permettant à tous les porteurs de projets innovants de passer rapidement de l'idée à l'objet. Ces espaces de travail sont accessibles à toutes et tous sur abonnement.

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Trop souvent les salariés n'ont pas leur mot à dire dans la gestion de l'entreprise. Pourtant ils font aussi l'entreprise à travers leur engagement, leur capacité à alerter, à proposer de nouvelles solutions. L'économie sociale et solidaire est une réponse à cette problématique et vient d'être reconnue par la loi ESS du 31 juillet 2014. A l'échelle de la région, l'ESS représente 150 000 emplois, soit 13,6 % de l'emploi salarié. C'est non seulement un secteur en plein essor mais aussi et surtout une économie porteuse de sens et de liens.

95. Nous créerons une banque publique régionale éthique et solidaire en orientant en priorité les fonds de la BPI (Banque Publique d'Investissement) vers une économie coopérative, solidaire et territoriale.

96. Nous affirmerons la place de l'économie sociale et solidaire au sein de la Stratégie Régionale de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

97. Nous rééquilibrerons les soutiens apportés au développement économique en faveur de l'ESS via des bonus sur les dispositifs classiques. Cette bonification visera à moduler le taux de l'aide régionale en fonction d'un certain nombre de critères déterminés en fonction des priorités régionales.

98. Nous soutiendrons la formation des entrepreneurs et employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire en renforçant nos partenariats avec les structures directement concernées (UR-SCOP, Ecosolies, CRESS et associations de promotion de l'ESS, organismes de formation...).

L'économie circulaire : objectif zéro déchet !

99. Nous créerons un observatoire régional des flux (énergie, eau, déchets...) afin de repérer et cartographier les flux des matières et permettre à l'échelle régionale de donner lieu à des diagnostics territoriaux d'écologie industrielle.

100. Nous mettrons en place une plateforme en ligne à destination des entreprises leur permettant d'acheter et d'échanger des matériaux ou outils déjà utilisés.

101. Nous favoriserons l'émergence de l'éco-conception et l'analyse de cycle de vie des matériaux et la formation des entrepreneurs et des collectivités aux changements que cela initie.

102. La Région est maintenant responsable de la planification de la gestion des déchets. Nous créerons un fond pour l'économie circulaire afin de faire émerger des initiatives dans la durée. Nous aiderons les collectivités à développer des programmes de prévention de la production des déchets et du gaspillage alimentaire.

103. Nous intégrerons des critères « empreinte écologique » dans les marchés publics.

104. Nous favoriserons les échanges entre particuliers : nous soutiendrons l'émergence de plateformes numériques visant à partager nos biens pour le développement d'une économie de la fonctionnalité.

105. Pour relocaliser notre économie, nous avons un moyen : les monnaies locales. La mise en circulation de monnaies locales complémentaires favorise l'initiative économique, l'inclusion sociale et la transition énergétique. Nous soutiendrons les monnaies locales complémentaires existantes et lancerons une étude pour créer une monnaie locale complémentaire régionale. Les MLC ne peuvent pas faire l'objet de spéculations financières et peuvent être utilisées exclusivement dans une zone géographique limitée. En relocalisant les échanges, elles dynamisent l'économie entre PME/PMI locales tout en impliquant les citoyens dans une démarche collective économique alternative.

Acquérir des biens durables en lieu et place des biens à usage unique ? **Oui**

Précisez :

Privilégier l'achat d'équipements reconditionnés (équipement d'occasion remis à neuf et assorti d'une garantie) dans les marchés publics ? **Oui**

Précisez : **Nous avons déjà reconditionné notre parc informatique ancien et privilégié sa valorisation et sa revente dans cet esprit. Nous pourrions voir comment aller plus loin et pourquoi pas examiner la possibilité l'achat d'équipements reconditionnés.**

Les achats publics de la Région, au-dessus d'un certain montant, intégreront la notion de coût de cycle de vie 1, du coût total de possession 2 et intègrent une analyse de la fin de vie des produits ?
Oui

Précisez : **Oui cela nous paraît essentiel.**

101. Nous favoriserons l'émergence de l'éco-conception et l'analyse de cycle de vie des matériaux et la formation des entrepreneurs et des collectivités aux changements que cela initie.

Donner le matériel encore fonctionnel que vous renouvelez à des organismes qui facilitent le réemploi ou le reconditionnement ? **Oui**

Précisez : **Oui nous le pratiquons déjà sur notre parc informatique.**

Avez-vous d'autres propositions pour favoriser l'achat public durable et écoresponsable ? **Oui**

Précisez : **Nous avons fait un gros travail lors du dernier mandat sur l'achat public responsable. Ainsi nous avons notamment travaillé avec RGO (Réseau Grand Ouest) sur ce sujet. Nous avons également travaillé avec le secteur du bâtiment pour mieux dimensionner nos marchés publics afin de les rendre accessibles à des plus petites entreprises locales qui ont souvent du mal à répondre à des appels d'offres publics.**

Quelle sera la politique de la Région en faveur d'une consommation et production durable et responsable sur le territoire ?

Favoriser le réemploi et la réparation grâce à la promotion d'un maillage territorial fin des acteurs ?
Oui

Précisez : **Voir nos propositions plus haut.**

Soutenir des plateformes de prêt gratuit entre particuliers d'objets du quotidien ? **Oui**

Précisez : **C'est l'une de nos propositions.**

104. Nous favoriserons les échanges entre particuliers : nous soutiendrons l'émergence de plateformes numériques visant à partager nos biens pour le développement d'une économie de la fonctionnalité.

Mettre en place un observatoire de l'obsolescence programmée à l'échelle de la Région ? **Oui**

Précisez :

102. La Région est maintenant responsable de la planification de la gestion des déchets. Nous créerons un fond pour l'économie circulaire afin de faire émerger des initiatives dans la durée. Nous aiderons les collectivités à développer des programmes de prévention de la production des déchets et du gaspillage alimentaire.

Limiter la diffusion de la publicité à certains secteurs tels que la culture et l'information citoyenne ?

Non

Précisez : Il est clair qu'il est important de diminuer la place de la publicité. Pour autant il ne serait pas juste de viser ces deux secteurs précis.

Accompagner le secteur de l'Economie sociale et solidaire dans les projets visant à accroître la consommation et production responsable ? **Oui**

Précisez :

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

Trop souvent les salariés n'ont pas leur mot à dire dans la gestion de l'entreprise. Pourtant ils font aussi l'entreprise à travers leur engagement, leur capacité à alerter, à proposer de nouvelles solutions. L'économie sociale et solidaire est une réponse à cette problématique et vient d'être reconnue par la loi ESS du 31 juillet 2014. A l'échelle de la région, l'ESS représente 150 000 emplois, soit 13,6 % de l'emploi salarié. C'est non seulement un secteur en plein essor mais aussi et surtout une économie porteuse de sens et de liens.

95. Nous créerons une banque publique régionale éthique et solidaire en orientant en priorité les fonds de la BPI (Banque Publique d'Investissement) vers une économie coopérative, solidaire et territoriale.

96. Nous affirmerons la place de l'économie sociale et solidaire au sein de la Stratégie Régionale de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

97. Nous rééquilibrerons les soutiens apportés au développement économique en faveur de l'ESS via des bonus sur les dispositifs classiques. Cette bonification visera à moduler le taux de l'aide régionale en fonction d'un certain nombre de critères déterminés en fonction des priorités régionales.

98. Nous soutiendrons la formation des entrepreneurs et employeurs de l'Economie Sociale et Solidaire en renforçant nos partenariats avec les structures directement concernées (UR-SCOP, Ecosolies, CRESS et associations de promotion de l'ESS, organismes de formation...).

Accompagner l'entrepreneuriat social et écologique visant à lutter contre l'obsolescence programmée ? **Oui**

Précisez : **voir plus haut**

Favoriser les échanges non marchands de biens et services à l'échelle de la Région ? **Oui**

Précisez :

Faire de la Région, un exemple pionnier de la consommation et production responsable et durable ? **Oui**

Précisez : **Grâce à notre expérience, nous proposons d'aller plus loin à travers nos divers propositions.**

Financer des études sur les évolutions et les besoins en termes de consommation et production responsable et durable ? **Oui**

Précisez :

99. Nous créerons un observatoire régional des flux (énergie, eau, déchets...) afin de repérer et cartographier les flux des matières et permettre à l'échelle régionale de donner lieu à des diagnostics territoriaux d'écologie industrielle.

100. Nous mettrons en place une plateforme en ligne à destination des entreprises leur permettant d'acheter et d'échanger des matériaux ou outils déjà utilisés.

Avez-vous d'autres propositions pour favoriser la consommation et production durable et écoresponsable à l'échelle de la Région ? **Oui**

Précisez :

105. Pour relocaliser notre économie, nous avons un moyen : les monnaies locales. La mise en circulation de monnaies locales complémentaires favorise l'initiative économique, l'inclusion sociale et la transition énergétique. Nous soutiendrons les monnaies locales complémentaires existantes et lancerons une étude pour créer une monnaie locale complémentaire régionale. Les MLC ne peuvent pas faire l'objet de spéculations financières et peuvent être utilisées exclusivement dans une zone géographique limitée. En relocalisant les échanges, elles dynamisent l'économie entre PME/PMI locales tout en impliquant les citoyens dans une démarche collective économique alternative.

En vous remerciant pour votre combat et restant à votre disposition pour tout échange ultérieur ou même une rencontre, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes cordiales salutations.

Sophie BRINGUY, candidate à la présidence de la Région Pays de la Loire pour la liste « Partageons plus qu'une région »

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and lines, positioned centrally on the page.